



RECU EN PREFECTURE

Le 02 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230525-D00718110-DE

Publié le : 02/06/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 25 Mai 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°3), Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°3), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°3), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°8), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n°17), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°5 incluse, à partir de la question n°9 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Yannick POUJET (à partir de la question n°4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°20 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°5), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°5 incluse).

**Secrétaire :**

Mme Elise AEBISCHER

**Étaient absents :**

M. Kévin BERTAGNOLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Claude VARET

**Procurations de vote :**

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Philippe CREMER à Mme Sylvie WANLIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir de la question n°9), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°17), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY (de la question n°3 à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°21), Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à partir de la question n°17), Mme Laurence MULOT à M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°17).

**OBJET :** 33 - Motion de soutien aux organismes logeurs présents sur le territoire de la ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole

Délibération n° 2023/007181

## **Motion de soutien aux organismes logeurs présents sur le territoire de la ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole**

Proposée par les groupes : Parti Socialiste, Europe Ecologie Les Verts, Parti Communiste Français, A Gauche Citoyens !, Génération-s

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

**L'État doit rester engagé dans les politiques de logement en tant que garant de la solidarité nationale et de l'égalité entre les habitants des territoires.** En France près de 70% des habitants, sont actuellement éligibles à un logement social.

Le secteur du logement social est un véritable secteur économique à part entière, les bailleurs sont aussi des aménageurs au service de l'attractivité et de l'équilibre des territoires.

**L'Etat doit véritablement être aux côtés des bailleurs sociaux afin de leur permettre de relever le défi de la transition énergétique dans un contexte inédit.** En effet, aujourd'hui la situation des organismes logeurs est particulièrement difficile au regard :

- du coût de l'inflation
- du coût de la construction (hausse de 8% à 10%)
- de la hausse du taux d'intérêt du livret A (0,5 à 3%)

Ce contexte actuel réduit d'autant les ambitions des bailleurs alors même que les besoins n'ont jamais été aussi criants en termes de logement social.

En 2021, plus de deux millions de demandes ont été formulées, pour seulement 410 000 attributions selon l'USH (Union Sociale pour l'Habitat).

Et plus de 3 000 demandes sont en attente sur notre territoire.

**La forte inflation notamment sur l'énergie** conduit à des augmentations de charges (chauffage, électricité) pour les locataires, même si la liaison d'une large partie du parc au réseau de chaleur, compétence de Grand Besançon Métropole, a permis d'amortir les hausses. Ces hausses de charges impactent la situation des locataires déjà fragilisés par l'inflation et conduisent à une augmentation du nombre d'impayés.

**Les fortes contraintes financières** pesant sur les bailleurs les conduisent à ralentir les projets d'isolation, de réhabilitation, de rénovation et de construction neuve alors qu'il n'a jamais été aussi urgent de les accélérer au vu des besoins croissants et du vieillissement de la population. Notons par ailleurs que la rénovation thermique des logements a un impact non négligeable sur le pouvoir d'achat des locataires.

Rappelons enfin que la zone urbaine de Grand Besançon Métropole doit produire 11 610 des 20 000 logements attendus à l'échelle de GBM au cours des 20 prochaines années, dont 3 460 avant 2030. 1 323 seront des logements sociaux.

Les bailleurs ont à répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui qu'ils soient sociaux, environnementaux mais également économiques et financiers, c'est pourquoi les élu·e·s du Conseil municipal de la Ville de Besançon demandent à l'État de s'engager davantage dans les politiques du logement public.

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la motion déposée par les groupes Parti Socialiste, Europe Ecologie Les Verts, Parti Communiste Français, A Gauche Citoyens !, Génération•s.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions\*: 14

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

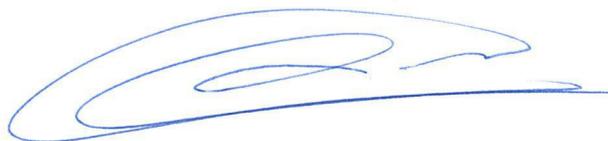
La Secrétaire de séance,



Elise AEBISCHER,  
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT